



FTO : Le pouvoir des travailleurs fait révoquer la loi 28

TORONTO – La Fédération du travail de l'Ontario dit que le gouvernement Ford a eu un aperçu de l'ampleur du pouvoir des travailleurs et travailleuses qui a donné lieu à la révocation de la loi 28.

Moins d'une semaine après le dépôt du projet de loi, qui a lancé un assaut frontal sur les droits des travailleurs et travailleuses, le pouvoir collectif du mouvement syndical y a fait échec.

« Nous avons tiré parti de notre pouvoir collectif quand nous en avons eu le plus grand besoin. Les travailleurs et travailleuses de l'Ontario, et particulièrement le brave personnel de l'éducation faisant partie du SCFP, ont défendu le droit de grève de tous au Canada », déclare Patty Coates, présidente de la Fédération du travail de l'Ontario. « Mais nous avons encore du pain sur la planche. Tant que tous les membres du personnel de l'éducation n'auront pas pu négocier une convention collective équitable, nous ne baisserons pas les bras : nous sommes prêts à nous battre. »

Le premier ministre Ford a annoncé lundi matin que son gouvernement abrogerait intégralement la loi briseuse de grève et reprendrait les négociations avec le personnel de l'éducation faisant partie du SCFP dont le droit de grève demeurerait intact.

La présidente de la FTO Patty Coates a participé à une conférence de presse donnée par le SCFP aux côtés de dirigeants syndicaux provinciaux et nationaux.

Rappelant les antécédents du gouvernement conservateur pour ce qui est de porter atteinte aux droits des travailleurs et travailleuses et de réduire les services publics, madame Coates a ajouté : « Si nous nous serrons les coudes, nous pourrions mettre fin à ces atteintes non seulement aux droits des travailleurs et travailleuses mais aussi aux droits et libertés de tous les membres de la population de l'Ontario. »

Actuellement, la section locale 1587 du Syndicat uni du transport (SUT) est en grève contre l'employeur Metrolinx qui s'obstine à briser son syndicat par le recours à la sous-traitance.

« Même s'il y a lieu de se réjouir de la victoire vraiment inédite remportée aujourd'hui, la loi 124 continue à faire peser une sombre menace sur une grande partie du mouvement syndical. Les bénéficiaires du POSPH et du programme L'Ontario au travail vivent encore sous le seuil de la pauvreté. Le coût de la vie est plus inabordable que jamais et la cupidité des entreprises n'a jamais été aussi forte », ajoute madame Coates. « Nous avons prouvé ce qui est possible quand les travailleurs et travailleuses contestent une loi injuste. Quand nous luttons, nous gagnons. »

La Fédération du travail de l'Ontario représente 54 syndicats et un million de travailleuses et travailleurs en Ontario. Pour obtenir plus d'information, rendez-vous à www.OFL.ca ou suivez @OFLabour sur [Facebook](https://www.facebook.com/OFLabour) et [Twitter](https://twitter.com/OFLabour).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Melissa Palermo, directrice des communications, Fédération du travail de l'Ontario
mpalermo@ofl.ca | 416-894-3456